SYNTHÈSE RÉUNION DU CERCLE FORMATIONS ET SERVICES

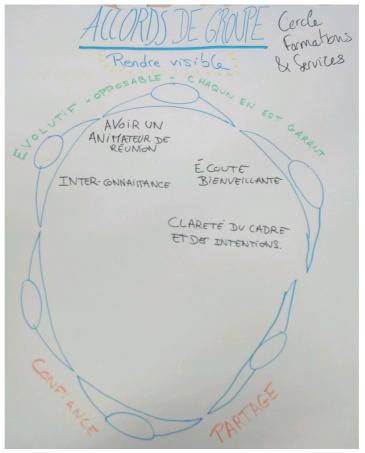
□ **□**DATE de la réunion : 17 mai 2022

Personnes présentes : Élodie POTIN (Socioscope) – Laurence LEROY (Ty Biclou) – Mélanie LHUILLERY (Les Moyens du Bord) – Andrea LAURO (RESAM) – Colin DESTOMBE (Animateur)

☐ Intention de la réunion : Se présenter et définir les rôles et pouvoir du cercle Formations et Services

☐ **DÉCISIONS PRISES**:

1- Les accords de groupe du cercle Formations et services sont :



2- Les missions du cercle Formations et services sont les suivantes :

A. Le cercle veille:

- Il détecte les besoins des associations en matière de formations, services et accompagnement en s'appuyant sur l'observatoire de la vie associative et le service de conseils t d'accompagnements

B. Le cercle supervise :

- Il conçoit et valide le programme de formations
- Il s'assure du bon fonctionnement des services existants

C. Le cercle propose :

- Il élabore des propositions de nouveaux services et formations
- Il fait des propositions d'évolutions des services existants

D. Comme cadre, en plus de ce qui est déjà évoqué dans les statuts, le cercle s'est posé certaines règles :

- à tout moment, une personne peut demander à rejoindre le cercle ou à en sortir.
- Pour tout nouveau membre, un temps d'accueil et de transmission sera assuré par un ou plusieurs membres du cercle.
- Un procès verbal sera rédigé à chaque réunion du cercle et transmis au conseil d'administration

E. Le cercle se donne comme structure :

- pour chaque réunion, le cercle désigne au minimum un·e secrétaire de séance chargé·e de la prise de notes et de la transmission du procès verbal au Conseil d'Administration et un·e animateur·trice qui se charge de l'ordre du jour, de la date et du lieu de la prochaine réunion.
 - à la fin de la réunion, on sait qui est animateur trice et secrétaire de la prochaine réunion.

Déroulé de la réunion :

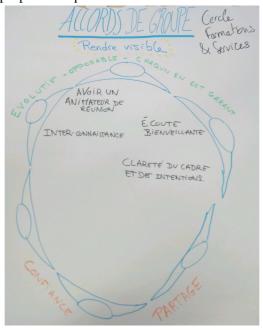
Ouverture

- 1. Présentation de l'intention de la réunion.
- 2. Explication du déroulé de la réunion et indication de l'heure de fin
- 3. tour de présentation

Corps de la réunion:

1. Création des accords de groupe.

Les accords de groupe permettent de créer un cadre pour un partage libre et fructueux au sein du cercle. Ce cadre dont chacun·e est garant·e permet de nourrir la confiance, afin que chacun·e de se sentent en sécurité pour parler librement et qu'émerge un partage riche, sincère et apaisé. Voici la proposition que nous avons eu :



Cette proposition est évolutive et opposable. Elle peut changer en fonction de la pratique et des besoins du groupe.

Suite à la création des accords de groupe, nous avons consulté les accords de groupe indiqué dans le règlement intérieur.



Résam accords de groupe evoqué dans le reglement intérieur

AUTHENTICITÉ

Si j'ai quelque chose à dire à quelqu'un·e, je le dis à la personne concernée. Je le fais de préférence en tête à tête. Si cela concerne le collectif, je partage dans le cadre d'une réunion.

Je m'efforce d'être le·la plus transparent·e et respectueux·se possible

RESPECT

j'essaie au mieux de dépasser le jugement, de ne pas interpréter, de ne pas faire de présupposés, de respecter la parole de chacun.e comme étant sa vérité. J'accueille ce que dit l'autre. Je pose des questions plutôt que de rester sur des suppositions.

BIENVEILLANCE

Ce que j'exprime, je le fais dans
l'intention de vouloir du bien pour moi
et pour les autres. Lorsque je parle, je
parle de ce que je vis et ressens, de ce
qui est important pour moi.
J'utilise le "Je". Je fais attention aux
autres, je leur laisse la place de
s'exprimer

HUMOUR, LÉGÈRETÉ, RÉJOUISSANCE

je laisse de l'espace à un humour respectueux, à la légèreté et aux réjouissances.

ÉQUIVALENCE

je reconnais la valeur de chacun-e J'accorde autant d'importance à chaque point de vue.

SOUVERAINETÉ

je suis responsable de ce que je dis, de ce que je décide et de la façon dont je reçois ce que j'entends.

Après lecture, les membres ont dit être plutôt d'accord avec ceux-ci. Il ont tout de même soulevé le fait qu'il faudrait rajouter le droit à l'erreur. Rendre plus visible qu'on a le droit de se tromper. Il a aussi été rappelé que le conflit est un cadeau. Ça pourrait être bien de le rajouter. Ce sera évoqué en CA.

2. **Présentation du déroulé de création du cercle** dont fait partie notre réunion : les étapes 1 et 2 ont été réalisé au cours de cette réunion comme prévu.

DÉROULÉ DE LA CRÉATION D'UN CERCLE ETAPE 1: ETAPE 2:

prises de connaissance de la structure d'un cercle : accords de groupe, facilitateur, secrétaire, mode de prise de decision

Définir la mission du cercle, roles et cadre. à quoi le cercle s'engage envers le RESAM

ETAPE 3 : Nommer les représentants du cercle au Conseil d'administration par élection sans candidat.

LE CERCLE EST CRÉÉ!

CE QUI DÉCOULE DE LA CRÉATION DES CERCLES

ETAPE 4: Validation en AG des représentants des cercles aka le CA

ETAPE 5 : Les représentants présentent pendant le conseil d'administration les missions de leur cercle (définie en étape 2). S'il y a des conflits entre propositions de cercles, bonification des propositions par le CA jusqu'à lever les objections.

ETAPE 6 : Election des co-présidents parmis les représentants de cercle (excepté les salarié-e-s)

3. Présentation d'une proposition,

discutions et bonifications pour arriver à la proposition suivante :



VEILLE

Détecter les besoins des associations en matière de formations, services et accompagnements en s'appuyant sur l'observatoire de la vie associative et le service de conseils et

d'accompagnements

SUPERVISE

Concevoir et valider le programme de formations,

S'assurer du bon fonctionnement des services existants

PROPOSE

Elaborer des propositions de nouveaux services et formations

Faire des propositions d'évolutions des services existants

à tout moment une personne peut demander d'entre cercle ou d'en sortir

Pour tout nouveau membre, un temps d'accueil et de transmission fonctionnements, avancés, travaux...) sera assuré par un ou plusieurs membres du

Un procès verbal sera rédigé à chaque réunion du cercle et transmis au CA.

STRUCTURE

Pour chaque réunion, le cercle désigne au minimum un·e secrétaire de séance chargé∙e de la prise de notes et de la transmission du procès verbal au CA, et un·e animateur·trice qui se charge de l'ordre du jour, de la date et du lieu de la prochaine réunion.

à la fin de la réunion, on sait qui est animateur trice et secrétaire de la prochaine réunion

Cadre dèjà posé dans les statuts

- · deux personnes minimum par cercle
- recherche du consentement de chacun
- minimum une réunion par an
- Les adhérent·e·s, les membres des associations adhérentes, et les salarié·e·s du RESAM peuvent rejoindre un cercle
- Une même personne peut rejoindre plusieurs cercles.
- Plusieurs personnes d'une même association peuvent rejoindre un même

La proposition ci-dessous a été accepté sans objection par les membres présents. Cependant elle reste opposable et évolutif. N'hésitez pas à poser des questions si certaines choses ne sont pas claires et à exprimer une objection (concrète, précise et argumentée) si ce cadre posé vous contraint.

Clôture:

- 1. résumé des décisions de la réunion
- 2. présentation de la prochaine réunion qui aura pour but de choisir les représentants du cercle qui siégeront au CA. Cette désignation se fera par <u>élection sans candidat</u>.
- 3. Tour de clôture